



Etude "mobilité" sur le territoire de projets de la Chataigneraie Limousine

Restitution des expérimentations
Identification des sources de financement
7 décembre 2021



2 rue d'Austerlitz
31000 Toulouse
T / 05 62 73 53 93

18/20 rue Claude Tillier
75012 Paris
T / 01 43 72 10 09

iter@iternet.org
<http://www.iternet.org>



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

LES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

- **Expérimentation 1 : accompagner des employeurs pour initier une réflexion sur la mobilité de leurs salariés**

- Employeurs accompagnés :



Entreprise SCOPEMA
: 48 salariés
(Oradour-sur-Vayres)



Entreprise DELOUIS :
61 salariés
(Champsac)



Entreprise SAFRAN :
161 salariés (Nexon)



CC Pays de Nexon Mt
de Châlus : 34
salariés (Multisites)

- Un accompagnement en deux temps :

- Premier temps d'acculturation sur la mobilité au travail et les réglementations / opportunités existantes
- Deuxième temps de présentation de l'analyse des données fournies par les employeurs

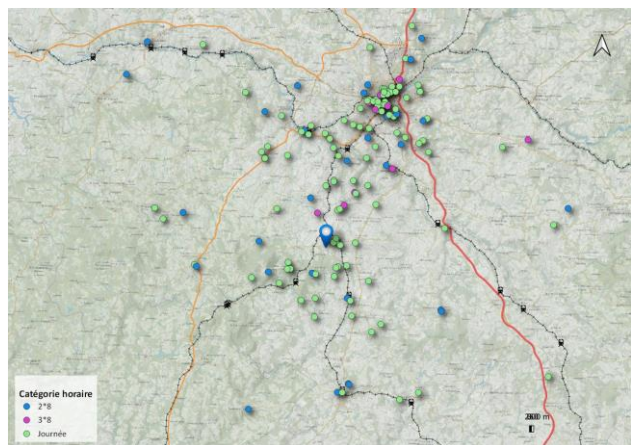
- **Expérimentation 2 : mettre en place une plateforme de covoiturage locale**

- Programmation d'un temps d'échange avec Matthieu Jacquot, président et co-fondateur de Mobicoop

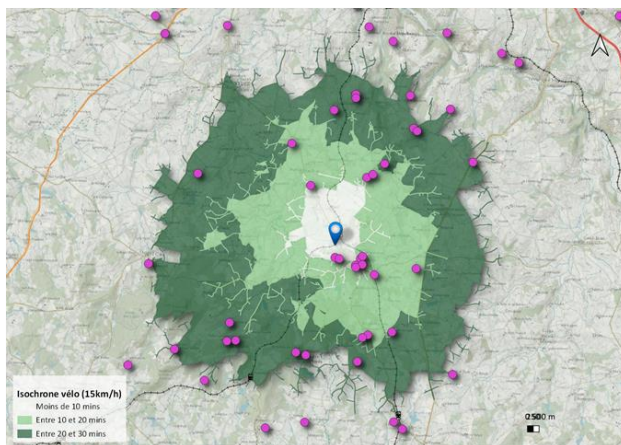
Expérimentation 1 : accompagner des employeurs pour initier une réflexion sur la mobilité de leurs salariés

- **Une acculturation des employeurs sur les enjeux de la mobilité au travail :**
 - Les impacts de l'autosolisme sur le budget des salariés, sur l'environnement, sur la productivité, ...
 - Les réglementations et opportunités existantes (forfait mobilités durables, ...)
- **La réalisation d'un premier diagnostic du potentiel de report modal des salariés et la fourniture d'une « boîte à outil » pour mener un plan de mobilité employeur**
 - Une géolocalisation des salariés et une première approche du potentiel de report modal de la voiture individuelle vers le covoiturage, les transports en commun, la marche et le vélo
 - Une fourniture d'éléments opérationnels pour mener un plan de mobilité

Géolocalisation des salariés (anonyme)



Isochrone Vélo à Assistance Electrique



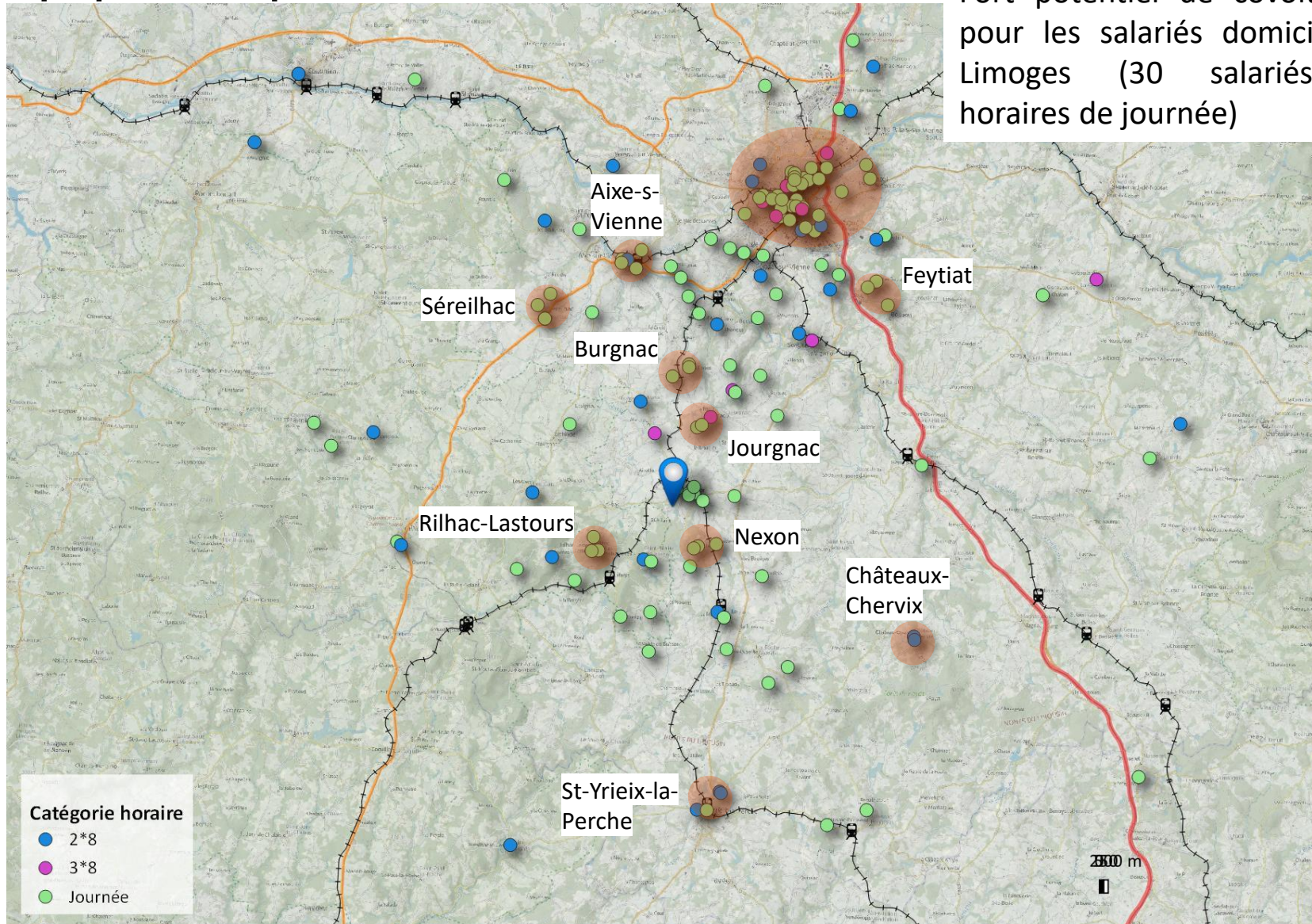
Des documents « clés en main » pour lancer un plan de mobilité

Actions	Déplacements domicile/travail	Déplacements professionnels	Livraison/Expédition	Accès visiteurs	cf. Boîte à outils
Animar, communiquer, informer					
nommer un référent Plan de mobilité	•	•	•	•	
créer un comité d'animation / de suivi du projet	•	•	•	•	
participer au challenge mobilité régionale	•	•	•	•	
participer au challenge départemental de la Métropole de la Mobilité, de la fête du Vélo, ...	•	•	•	•	
proposer un programme d'actions lors de la Semaine de la Mobilité, de la fête du Vélo, ...	•	•	•	•	
créer un livret d'accueil distribué lors des recrutements	•	•	•	•	
mettre en place un point info transport	•	•	•	•	
sensibiliser au risque rester via permanence/animation de la CASSAT, PSSE	•	•	•	•	liste de contacts
produire un rapport annuel d'évaluation des indicateurs du plan de mobilité	•	•	•	•	
Transports en commun					
réviser un dossier de préconisations d'amélioration de desserte TCL issues des observations du diagnostic (groupe de travail de salariés usagers par ex.) - à transmettre au SYTRAL	•	•	•	•	
communiquer sur la desserte de transport en commun : affichage du plan du réseau, des horaires de l'arrêt le plus proche	•	•	•	•	
informer sur la prise en charge de l'abonnement au transport en commun par l'employeur	•	•	•	•	
prendre en charge l'abonnement au transport en commun au-delà des 50% réglementaires	•	•	•	•	
faire intervenir Kéolis (passer TCL), SNCF (TER) pour présenter l'offre de transport en commun lors d'une semaine de l'information	•	•	•	•	liste de contacts
signer une convention avec le SYTRAL pour proposer l'abonnement City Pass PDE (réduction mensuelle sur l'abonnement)	•	•	•	•	modèle de convention Sytral (à venir)
mettre à disposition des tickets TCL pour les déplacements professionnels	•	•	•	•	
réviser les horaires de réunion aux horaires d'arrivées des lignes TCL/TER	•	•	•	•	
proposer une navette entre le site et la gare lors de réunions	•	•	•	•	
diffuser un plan d'accès intégrant les données d'accessibilité TC (site web, convocations de réunion, plaquette...)	•	•	•	•	

Expérimentation 1 : accompagner des employeurs pour initier une réflexion sur la mobilité de leurs salariés

Exemple pour l'entreprise SAFRAN (161 salariés)

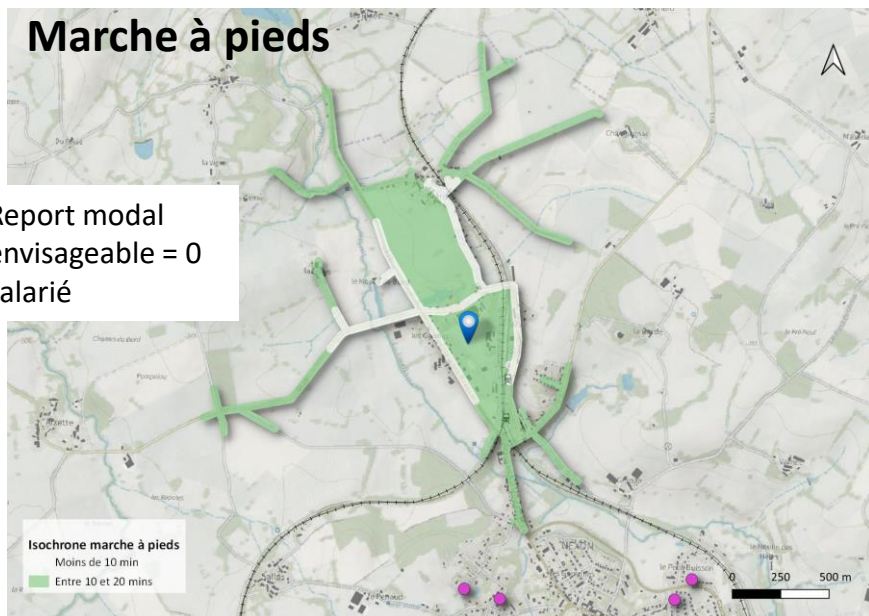
Fort potentiel de covoiturage pour les salariés domiciliés à Limoges (30 salariés en horaires de journée)



Exemple pour l'entreprise SAFRAN (161 salariés)

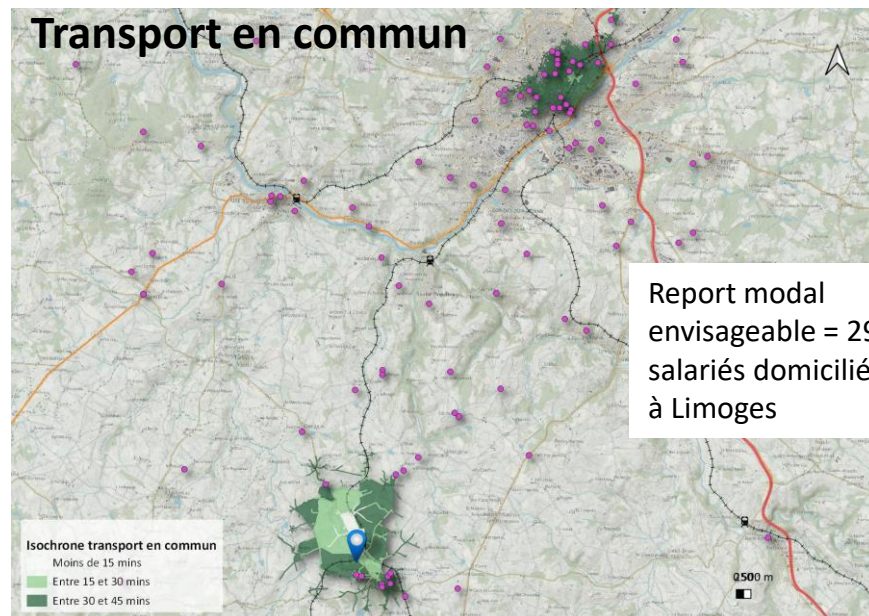
Marche à pieds

Report modal envisageable = 0 salarié



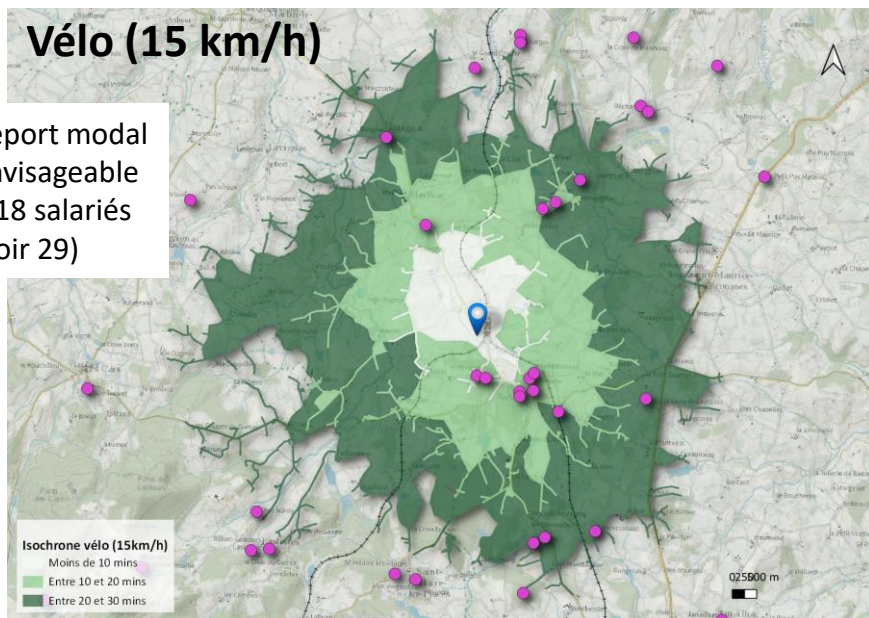
Transport en commun

Report modal envisageable = 29 salariés domiciliés à Limoges



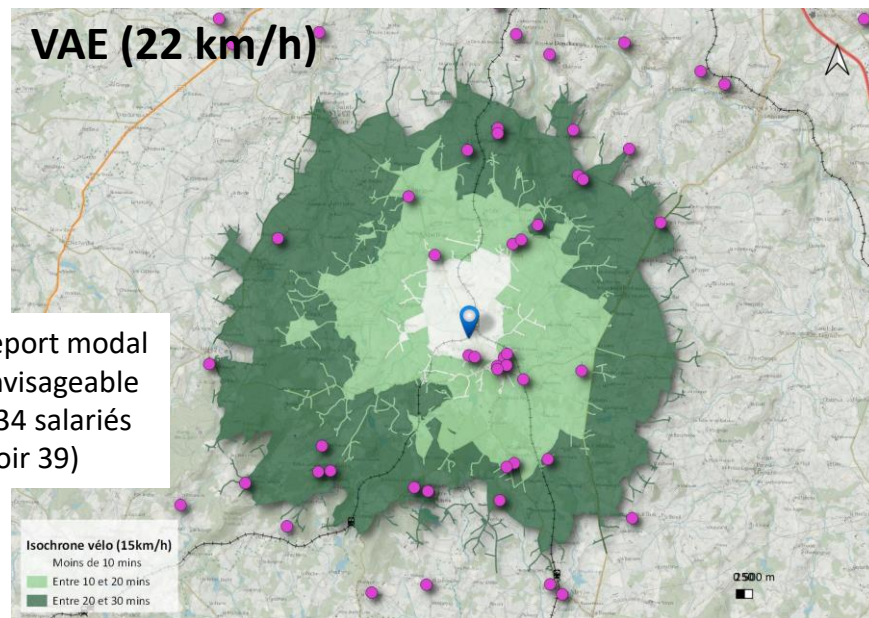
Vélo (15 km/h)

Report modal envisageable = 18 salariés (voir 29)



VAE (22 km/h)

Report modal envisageable = 34 salariés (voir 39)



Expérimentation 1 : ce qu'il faut retenir

- **Acquérir de la connaissance sur la mobilité de leurs salariés** et sur les réglementations et opportunités existantes en lien avec la mobilité professionnelle est apparu **une nécessité pour l'ensemble des employeurs présents**.
- A l'unanimité, les employeurs ont mis en exergue **l'accessibilité de leur site comme un frein majeur pour attirer et/ou garder de nouveaux employés**. Cet enjeu est apparu comme la principale motivation des employeurs pour engager une réflexion sur la mobilité.
- **Pistes de solution envisagées par les entreprises :**
 - **DELOUIS** : Inciter au covoiturage les salariés domiciliés à Limoges (mise en place du forfait mobilité durable, ...) + déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques
 - **SCOPEMA** : Développer le covoiturage. La société note l'intérêt d'utiliser les cartes présentées par Iter comme support d'animation auprès de ses salariés. Elle a rappelé que quelques salariés se sont organisés récemment en équipage de covoitureurs en raison de l'augmentation du prix du carburant.
 - **SAFRAN** : Fort intérêt de l'entreprise pour engager un Plan de mobilité, qui serait cohérent avec la démarche bas carbone du groupe. De plus, l'entreprise connaît le potentiel de report modal vers le train, mais elle n'a pas eu de retours de la SCNF concernant un réaménagement des horaires. Pouvoir venir en vélo est aussi une demande des salariés, mais la pratique est aujourd'hui trop dangereuse du fait du manque d'aménagements cyclables sécurisés pour la promouvoir.
 - **CC PAYS DE NEXON MT DE CHÂLUS** : La dispersion des salariés du fait du nombre de sites complexifie la pratique du covoiturage. Mais il peut être envisagé des mises en relation avec d'autres salariés et notamment de la mairie de Nexon.

Expérimentation 2 : Mettre en place une plateforme de covoiturage locale

- Programmation d'un temps d'échange en distanciel avec Matthieu Jacquot, président et cofondateur de Mobicoop (5 octobre 2021)
 - Mobicoop est une SCIC qui propose des solutions de mobilités partagées à destination des territoires et des employeurs

Transport Solidaire



Le taxi citoyen de proximité, à destination des publics fragiles

Mobicoop = un opérateur parmi d'autres (Klaxit, Karos, Ecov, la roue verte, ...)

Covoiturage



Création d'une communauté de covoitureurs sur la plateforme nationale de covoiturage Mobicoop.fr

1100€/an + environ 3500€/an pour l'animation

Création d'une plateforme de covoiturage personnalisée

Plateforme et les arrêts Rezo Pouce

3850€/an

Zoom sur les subventions mobilisables

Les aides pour les véhicules électriques



Soutenir les projets d'installation de bornes de recharge forte puissance pour les véhicules électriques :

- **Description** : Cet appel à projet vise à soutenir les projets d'installation de bornes ultra-rapides de recharge pour véhicules électriques. Les projets doivent répondre à trois objectifs principaux :
 - ◊ Privilégier les bornes de forte puissance
 - ◊ Installer les bornes sur les axes de déplacement entre les grandes villes du territoire
 - ◊ Permettre un maillage homogène et cohérent du territoire de la Nouvelle-Aquitaine
- **Échéance** : envoi des dossiers avant le **31 décembre 2021**
- **Critères d'éligibilité** : Les bénéficiaires sont les maîtres d'ouvrage publics (syndicat départemental d'énergie, Communauté d'Agglomération et de Communes) et privés, quel que soit leur statut juridique. Les installations doivent être équipées au minimum d'une borne rapide et de 2 points de charge ; les bornes ultra-rapides favorisées sont comprises en 100kW et 200kW ; les installations doivent répondre à un principe de fonctionnement d'une station de recharge en libre service accessible 24h/24 et 7j/7.
- **Lien** : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/bornes-de-recharge-forte-puissance-pour-les-vehicules-electriques>

Financer des points de recharge privés ou ouverts au public de véhicules électriques - ADVENIR



- **Description** : Le programme ADVENIR permet, grâce au mécanisme des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), d'offrir une aide financière pour le déploiement de points de recharge en voirie, en entreprise et dans les copropriétés. Il vient compléter les initiatives publiques de soutien à l'électromobilité en cours.
- **Échéance** : **31 décembre 2023**
- **Critères d'éligibilité** : sont éligibles au programme les points de recharge installés en habitat collectif pour un usage individuel ou collectifs, sur le parking d'une entreprise ou d'une personne publique , les points de recharge ouverts au public installés sur des espaces privés ou publics.
- **Lien** : <https://advenir.mobi/>

Les aides au covoiturage



Déployer des lignes de covoiturage - Programme LiCov

- **Description** : il s'agit d'un dispositif des CEE qui vise à industrialiser le déploiement de lignes de covoiturage en France. Les lignes sont déployées par la start-up Ecov. Elles fonctionnent comme un transport en commun . Elles sont matérialisées par des arrêts physiques et des panneaux lumineux, et permettent aux passagers et aux conducteurs de covoiturer sans réservation pour leurs trajets quotidiens.
- **Échéance** : **31 décembre 2022**
- **Lien** : <https://licov.eu/>



Créer gratuitement et sans engagement votre réseau de covoiturage domicile-travail - Tous Covoitureurs!

- **Description** : il s'agit d'un programme d'accompagnement des employeurs, gratuit et sans engagement dans le cadre des CEE. Il a pour but de développer la pratique régulière du covoiturage domicile-travail en créant des réseaux de covoiturage courte distance autour des sites employeurs. Son objectif est de sensibiliser 450 entreprises et administrations sur le territoire et de financer plus de 300 000 trajets sur 3 ans.
- **Critères d'éligibilité** : Etre un employeur privé ou public ; Disposer d'un numéro de SIRET pour le site à accompagner ; Compter plus de 100 salariés en présentiel
- **Échéance** : 31 décembre 2022
- **Lien** : <https://fr.eni.com/societe/qui-est-eni/programmes-economies-energie/tous-covoitureurs>

Les aides au covoiturage



Suivre les trajets de covoiturage sans risque de fraude et inciter la pratique du covoiturage sur votre territoire

Registre de preuve de covoiturage

- **Description** : Il permet aux territoires d'accéder gratuitement, sans contrainte aux statistiques des trajets de covoiturage effectués sur votre territoire, et préfigurer une campagne d'incitation.
- **Critères d'éligibilité** : Être un territoire n'ayant pas mis en place de politique incitative du covoiturage ou ne l'ayant pas encore justifiée auprès du Registre ou être un territoire qui a déjà mis en place une politique incitative au covoiturage. Ce dispositif est applicable pour un projet.
- **Échéance** : Permanent
- **Lien** : <https://doc.covoiturage.beta.gouv.fr/>

Sensibilisation / Formation / Accompagnement



Former des conseillers mobilité - Programme du Réseau Mob'In

- **Description** : Le réseau Mob'In France souhaite accompagner les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive dans la réflexion, la mise en place et le développement du conseil en mobilité sur leur territoire. L'objectif, au travers d'une formation sur 3 jours est de faire acquérir au conseiller un socle de connaissances et de compétences nécessaires à la pratique du conseil en mobilité pour l'insertion.
- **Critères d'éligibilité** : être conseiller(e)s mobilité ou futur(e)s conseiller(e)s mobilité dans le cadre du développement de leurs compétences. S'adresse aussi à tout acteur d'une structure intervenant ou souhaitant intervenir dans le champ de la mobilité inclusive souhaitant s'acculturer au conseil en mobilité pour l'insertion.
- **Échéance** : Permanent
- **Lien** : <https://mobin-solutions.jimdofree.com/>



Sensibiliser les collectivités et les ménages en matière d'alternatives à l'autosolisme et mise en œuvre de solutions concrètes - Programme PEnDAURA+

- **Description** : Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE). PEnD-Aura + propose, de contribuer à apporter des réponses opérationnelles et économes en énergie, en matière de mobilité à des publics en marge (personnes âgées, publics en insertion ou recherche d'emplois, handicapés mais plus généralement pour tout public ne disposant pas d'offre de déplacement) ; et à des territoires ne disposant pas d'une offre multimodale de déplacement adaptée (territoires ruraux, périphéries urbaines, zones peu denses). Le Programme repose sur :
 - une sensibilisation massive en matière d'alternative à l'autosolisme, la mise en place de formations, d'accompagnements individuels ou collectifs, de centres de ressources guichet unique de la mobilité ;
 - la mise en œuvre de solutions concrètes pour les déplacements du quotidien (vélos, autopartage avec des véhicules propres, covoiturage inclusif, solutions de transport en commun mutualisés et solidaires, ...).
- **Échéance** : **31 décembre 2021**
- **Lien** : <https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/projets/projet/pendaura>

Sensibilisation / Formation / Accompagnement



Accompagner les collectivités pour favoriser l'usage des déplacements alternatifs pour les trajets domicile - établissement scolaire. Programme Moby

- **Description** : programme d'écomobilité scolaire national financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Il vise à accélérer la transition écologique en favorisant l'utilisation des modes de déplacement actifs ou partagés pour les trajets liés à la vie scolaire des élèves et du personnel des écoles élémentaires, collèges et lycées.
- **Échéance** : **31 décembre 2023**
- **Lien** : <https://www.moby-ecomobilite.fr/>

Mobilités innovantes / Mobilités durables



Moderniser vos infrastructures de transport et développer des mobilités innovantes - MOBI Prêt

- **Description** : La Banque des Territoires accompagne dans le financement de projets de modernisation et de développement d'infrastructures de transport pour une mobilité connectée, inclusive, attractive et respectueuse de l'environnement grâce à son offre Mobi Prêt. Elle soutient les projets qui permettent des améliorations dans les domaines suivants : changement de mode de transport ou comportement utilisateur ; bénéfiques pour l'environnement ; sécurité pour les usagers ; accessibilité au territoire.
- **Critères d'éligibilité** : être par exemple un groupement de collectivités territoriales. Les exemples de projets financés sont : les infrastructures de transport ferroviaire ; les infrastructures de transport collectif en site propre ; l'acquisition de matériels de transports collectifs roulants (tramway, métro, TER, et bus sous conditions spécifiques) ; les infrastructures de transport intermodal ; les infrastructures favorisant le développement des mobilités actives, décarbonées ou partagées (voies cyclables, infrastructures de recharge de véhicule, aires de covoiturage ou d'autopartage, etc...).
- **Échéance** : Permanent
- **Lien** : https://www.banquedesterritoires.fr/mobi-pret?pk_campagn=Aides%20Territoires&pk_kwd=Mobi%20pret&pk_source=affiliation



Bénéficiaire d'ingénierie territoriale de la mobilité verte et résiliente - Ingénierie territoriale de la mobilité verte et résiliente

- **Description** : La Banque des Territoires accompagne les projets de mobilité avec notamment l'appui à l'élaboration des stratégies de mobilité durables et innovantes des collectivités, l'appui au montage de projets en matière de mobilité ou encore l'appui au déploiement de projets ou services innovants en matière de mobilité
- **Critères d'éligibilité** : être une collectivité territoriale ou une intercommunalité située dans un territoire fragile ou ne disposant pas de moyens en ingénierie territoriale.
- **Échéance** : Permanent
- **Lien** : <https://www.banquedesterritoires.fr/ingenierie-territoriale-de-la-mobilite-verte-et-resiliente>

Mobilités actives



Accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables – AVELO

- **Description** : Dispositif des CEE. Le programme AVELO a comme objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Cet accompagnement s'articule autour de trois axes : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire national via le cofinancement d'études ; cofinancer l'expérimentation de services vélo ; soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en cofinçant le lancement de campagne de communication grand public.
- **Échéance** : **12 décembre 2021**
- **Lien** : <https://www.ademe.fr/expertises/mobilité-transport/passé-a-l'action/dossier/programme-avelo/contexte-programme-avelo>



Promouvoir les déplacements domicile-travail à Vélo à Assistance Électrique (VAE) - Programme O'vélo!

- **Description** : Le programme O'vélo! vise à promouvoir le Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour les déplacements domicile-travail auprès de 130 000 salariés et agents de la fonction publique et à amener près de 10 000 d'entre eux, à travers son dispositif GoodWatt, à faire l'expérience du changement en testant un VAE pendant un mois pour se rendre au travail.
- **Critères d'éligibilité** : Il faut être un employeur (entreprise privée, administration ou collectivité) et être situé dans l'une des 25 agglomérations où le dispositif GoodWatt sera déployé
- **Échéance** : **31 décembre 2022**
- **Lien** : <http://www.goodwatt.fr/dossier>

Mobilités actives

alveole Financer vos abris vélos et actions de sensibilisation – ALVEOLE

- **Description** : Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE). Le programme ALVEOLE a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité. Le programme vise la création de 30 000 places de stationnement vélo et l'accompagnement de 18 000 usagers.
- **Critères d'éligibilité** : Les bénéficiaires éligibles au programme Alvéole sont : les pôles de transport (gare ferroviaire ou routière, arrêt de bus ou de tram...); les écoles et établissements d'enseignement (public et privés); les bailleurs sociaux; ou encore les collectivités et lieux publics
- **Échéance** : **31 décembre 2021**
- **Lien** : <https://programme-alveole.com/>



Expérimenter à échelle réelle un mode de livraison de colis à vélo sur les derniers kilomètres - Colis Activ'

ColisActiv'

- **Description** : Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE). Le programme vise à expérimenter à échelle réelle un mode de livraison de colis durable et décarboné sur les derniers kilomètres par la mobilité active, et notamment le vélo.
- **Échéance** : **31 décembre 2022**
- **Lien** : <https://colisactiv.city/>

Doter la France d'une expertise en matière d'intégration des sujets vélos et piétons dans l'ensemble des politiques publiques et privées – ADMA



- **Description** : Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE). Le programme vise à doter la France d'une expertise en matière d'intégration des sujets vélo et piétons dans l'ensemble des politiques publiques et privées.
- **Échéance** : **30 juin 2023**
- **Lien** : https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/AG_Congres/2020/resume_adma_et_colisactiv.pdf

Merci pour votre attention

Document élaboré par :

Jean-Jacques ROBIN & Thomas NOMBRET

Iter, coopérative de conseil en mobilités

2 Rue d'Austerlitz, 31000 TOULOUSE

T: 05 62 73 53 93

Jean-Jacques ROBIN

Iter, coopérative de conseil en mobilités

2 Rue d'Austerlitz, 31000 TOULOUSE

T: 07 84 93 54 30

jeanjacques.robin@iternet.org

